

objet :  
Avis concernant l'opération de collecte  
■ d'algues rouges dans l'étang de Salses-  
Leucate

Direction Régionale de l'Environnement  
de l'Aménagement et du Logement  
■ Service Biodiversité, Eau et Paysages /  
Qualité des Eaux Littorales

66 000 Perpignan

N/Référence : ST/GLC/KL/1001

Contact :

Laboratoire Environnement Ressources du Languedoc Roussillon (LER-LR)

Dossier instruit par Nathalie Malet - LER-LR/10.018

V/Référence : Votre courrier électronique du 7 avril 2010

Sète, le 23 avril 2010

Monsieur,

---

**Institut français de Recherche  
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère  
industriel et commercial

**Station de Sète**  
**Laboratoire LER/LR**  
Avenue Jean Monnet  
B.P. 171  
34203 Sète cedex  
France

téléphone 33 (0)4 99 57 32 00  
télécopie 33 (0)4 99 57 32 96  
<http://www.ifremer.fr>

**Siège social**  
155, rue Jean-Jacques Rousseau  
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex  
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368  
APE 731 Z  
SIRET 330 715 368 00297  
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00  
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96  
<http://www.ifremer.fr>

Par le courrier cité en référence, vous sollicitez un avis de l'Ifremer sur « la collecte expérimentale d'algues rouges » dans l'étang de Salses-Leucate.

D'après le document technique joint au courrier électronique, cette collecte sera réalisée uniquement sur les algues rouges échouées au sud du chenal liant le bassin de Dindilles à l'Etang de Salses-Leucate.

- L'état vis-à-vis de l'eutrophisation est suivi dans l'étang de Salses-Leucate dans le cadre du Réseau de Suivi Lagunaire (RSL) grâce entre autre au diagnostic du recouvrement par les macrophytes.

Le dernier diagnostic réalisé en 2009 montre que la station localisée au centre du bassin des Dindilles a vu son recouvrement d'herbiers à zostères augmenter. En 2009, le recouvrement des herbiers à *Zostera marina* atteignait 75 %. Le recouvrement de *Halopitys incurva* ne représente que 20 % en 2009. En effet, en 1999, le diagnostic montrait que la station centrale du bassin des Dindilles était dépourvue de tout recouvrement macrophytique (herbiers et macroalgues). Le constat semble donc clair, cette zone s'est restaurée en 10 ans.

Une seconde station localisée au sud du chenal liant le bassin des Dindilles à l'étang montre un état stable de son recouvrement macrophytique, avec un recouvrement des herbiers élevé depuis 1999 et un relevé en 2009 de 56 % de recouvrement de *Zostera noltii* ainsi que 17 % de *Cystoseira barabata*, une macroalgue définie comme une espèce de référence car très sensible aux perturbations anthropiques. Ces deux stations liant le bassin des Dindilles, en phase de restauration (très bon état vis-à-vis de l'eutrophisation d'après le diagnostic RSL) et le sud du chenal, qualifié également par un très bon état par le RSL, sont donc des zones sensibles à toutes actions extérieures anthropiques. Ces deux stations sont liées par un corridor biologique et il apparaît donc essentiel de le préserver. La collecte des algues rouges échouées, ne devra en aucun cas perturber le milieu par un arrachage des herbiers en place et des macroalgues de référence. En outre, Cette collecte ne devra pas modifier le sédiment au moment de la collecte ou des déplacements de la barge ; une remise en suspension

du sédiment pourrait en effet limiter la pénétration de la lumière et nuire au développement des herbiers.

- La zone de collecte semble localisée de part et d'autre du périmètre Natura 2000. Il conviendra donc de s'assurer que la zone de collecte est située à l'extérieur de ce périmètre ou dans le cas contraire, il est probable qu'un document d'incident soit nécessaire avant toute action dans la zone.

- La méthode envisagée (pelle preneuse) semble peu adaptée à la collecte fine des algues rouges échouées (*Halopitys incurva*) sans prélèvement d'une partie des herbiers à zostères et du sédiment. Au vue des quantités d'algues à collecter, une autre méthode plus précise pourrait être envisagée.

- Il serait nécessaire de localiser plus précisément (coordonnées géographiques) la zone de collecte des algues rouges échouées dans le document technique, de déterminer la période de collecte, et les volumes collectés envisagés. Le document technique devrait proposer un protocole afin d'établir un état des lieux des biocénoses en place dans la zone avant collecte.

- En effet, cette action est proposée comme « une collecte expérimentale » avec pour objectif principal du projet ECO-Lagune, la conservation des herbiers à phanérogames et la restauration de la biodiversité favorisant le maintien de l'équilibre écologique. Le dossier technique joint ne présente pour le moment qu'une action de collecte des algues. Un suivi après collecte sera de toute évidence nécessaire pour évaluer l'impact de cette action, qu'elle soit bénéfique pour le milieu, néfaste ou neutre, en fonction des objectifs fixés dans le présent document. Le protocole d'état des lieux avant collecte et de suivi après collecte devra être proposé et présenté dans le document.

- En 2007, une nouvelle espèce de phytoplancton toxique, *Alexandrium minutum*, a été détectée majoritairement dans le secteur sud de l'étang. Cet épisode a entraîné une contamination des moules de l'étang par les toxines PSP (toxines paralysantes) pour la première fois. Depuis 2007, cette contamination est récurrente. Le cycle biologique d'*Alexandrium minutum* passe par une phase enkystée dans le sédiment. La remise en suspension de sédiment au moment de la collecte pourrait remettre ces kystes en suspension dans la colonne d'eau et favoriser une efflorescence de la microalgue.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Chef de Station Sète  
Par Intérim